

Information générale

Cours	
Titre	CRI3341-L-A23 - Drogues et criminalité
Nombre de crédits	3
Sigle	CRI3341-L-A23
Site StudiUM	CRI3341-L-A23 - Drogues et criminalité
Faculté / École / Département	Arts et sciences / École de criminologie
Trimestre	Automne
Année	2023
Mode d'enseignement	En présentiel
Déroulement du cours	Le cours est construit autour de présentations magistrales, d'activités pédagogiques et de présentations de conférenciers.
Charge de travail hebdomadaire	Environ 5h par semaine.

Enseignant		
Catherine Arseneault	Titre	Professeure adjointe
	Coordonnées	catherine.arseneault.1@umontreal.ca Délai de 24h à 48h (journée ouvrable) pour une réponse
		Téléphone: (514) 343-6111 poste 45118 Bureau : C-4077, pavillon Lionel-Groulx
	Disponibilités	Sur rendez-vous

Personne-ressource		
À déterminer	Responsabilité	Auxiliaire d'enseignement

Description du cours	
Description simple	Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.
Description détaillée	Voir objectifs généraux.
Place du cours dans le programme	Cours de premier cycle, offert dans le cadre des programmes <ul style="list-style-type: none"> • Certificat en criminologie (1-065-5-0) • Certificat d'études individualisées ès sciences (1-962-5-1)
	S'inscrit dans le bloc 70B Connaissances criminologiques, cours à option

Apprentissages visés

Objectifs généraux
De façon générale, le cours vise à ce que l'étudiant.e acquière les connaissances théoriques de base permettant de comprendre les liens existants entre la drogue et la criminalité et ultimement, d'intervenir auprès d'une clientèle judiciairisée présentant une consommation problématique. L'étudiant.e approfondira le contexte sociopolitique dans lequel prennent place ces deux problématiques, leurs représentations sociales et les modèles explicatifs à travers l'histoire. L'étudiant.e se familiarisera aussi aux réalités

propres à différentes populations.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant.e sera apte à :

1. DÉFINIR ce qu'est une substance psychoactive, DIFFÉRENCIER les différents types, modes de consommation et effets.
2. EXPLIQUER les principaux concepts et les modèles explicatifs se rattachant à la problématique de toxicomanie.
3. ÉNUMÉRER les principaux facteurs de risque et de protection associés à la consommation de psychotropes, DÉCRIRE les différentes trajectoires pouvant mener à la toxicomanie et la délinquance.
4. EXPLIQUER les principaux modèles conceptuels de la relation drogue-crime.
5. CONNAÎTRE l'histoire, COMPRENDRE et DÉCRIRE l'évolution et l'application des lois en matière de drogue au Canada et sur la scène internationale.
6. BROSSER le portrait des habitudes de consommation de diverses populations et des raisons menant à la consommation.
7. RÉFLÉCHIR aux rôles de la consommation de substances psychoactives sur la trajectoire délinquante de différentes populations.
8. COMPRENDRE les interactions existant entre la toxicomanie et la victimologie.

Calendrier des séances

7 septembre 2023	Titre	Cours 1 : Introduction
	Contenus	Historique et notions de base liées à la toxicomanie.
	Activités	
	Lectures et travaux	Brochu, Brunelle et Plourde (2016) : chapitre 1 Un portrait chiffré des liens entre la drogue et le crime
	Évaluation	Quiz 1 (2,5%)
14 septembre 2023	Titre	Cours 2 : Les substances psychoactives
	Contenus	Classification, propriétés, mode d'administration des différentes substances psychoactives. *Présence d'un conférencier à confirmer.
	Activités	
	Lectures et travaux	Brochu, Brunelle et Plourde (2016) : chapitre 2 Un portrait criminologique nuancé des drogues
	Évaluation	Quiz 2 (2,5%)
21 septembre 2023	Titre	Cours 3: Les modèles explicatifs de la dépendance
	Contenus	Les modèles explicatifs: psychologiques et sociologiques.
	Activités	
	Lectures et travaux	Article 1 Brabant, M., Brissette, S., Lauzon, P., Marsan, S., Ouellet-Plamondon, C., et Pelletier, M.-C. (2014). Les troubles liés

	Évaluation	à l'utilisation des opioïdes prescrits médicalement. Santé mentale au Québec, 15(12), 117-132. Quiz 3 (2,5%)
28 septembre 2023	Titre	Cours 4: Les modèles explicatifs (suite)
	Contenus	Les aspects neurobiologiques de la consommation de drogues *Présence d'un conférencier à confirmer.
	Activités	
	Lectures et travaux	Article 2: Picard-Masson, M., Loslier, J., Paquin, P., Bertrand, K. (2014). Les liens entre la consommation de boissons énergisantes et la consommation de psychotropes chez les jeunes: que connaissons-nous du phénomène?. Drogues, santé et société, 13(2), 1-25.
	Évaluation	Quiz 4 (2,5%)
5 octobre 2023	Titre	Cours 5 : Liens drogue et criminalité
	Contenus	Modèles conceptuels Rapport entre psychotropes et criminalité
	Activités	
	Évaluation formative	Brochu, Brunelle et Plourde (2016) : chapitre 5 Un portrait dynamique : les trajectoires
	Évaluation	Quiz 5 (2,5%)
12 octobre 2023	Titre	Cours 6 : Les lois entourant les drogues
	Contenus	
	Activités	
	Lectures et travaux	Brochu, Brunelle et Plourde (2016) : chapitre 3 Un portrait politico-légal.
	Évaluation	Quiz 6 (2,5%)
19 octobre 2023	Titre	Semaine de lecture
	Contenus	
	Activités	Un savant équilibre entre étude et détente est fortement recommandé ;)
26 octobre 2023	Titre	Cours 7: cours consacré au travail d'équipe
	Contenus	
	Activités	Rencontre d'équipe selon la modalité retenue par les membres de l'équipe. Consultation de l'assistant.e possible en suivant le lien Zoom déposé sur Studium de 15h30 à 16h30.
	Lectures et travaux	Brochu, Brunelle et Plourde (2016) : chapitre 6 Le portrait intégré d'un style de vie déviant
	Évaluation	Quiz 7 (2,5%)
2 novembre 2023	Titre	Cours 8 : La légalisation et la décriminalisation des drogues
	Contenus	Concept, enjeux et portrait de la légalisation et de la décriminalisation des drogues.
	Activités	
	Lectures et travaux	Brochu, Brunelle et Plourde (2016) : chapitre 4

	Évaluation	Un portrait statique: les modèles conceptuels Quiz 8 (2,5%)
9 novembre 2023	Titre	Cours 9: Des clientèles particulières
	Contenus	Santé mentale et toxicomanie Femmes judiciairisées et dépendance.
	Activités	
	Lectures et travaux	Article 3 : Plourde, C., Brochu, S. & Couvrette, A. (2007). Points de vue de femmes incarcérées dans les établissements fédéraux concernant les impacts du contexte carcéral sur leur trajectoire de consommation de drogues. <i>Criminologie</i> , 40(1), 105-134.
	Évaluation	Quiz 9 (2,5%)
16 novembre 2023	Titre	Cours 10: Des clientèles particulières
	Contenus	Les jeunes toxicomanes délinquants Les peuples autochtones et la dépendance *Présence d'un conférencier à confirmer.
	Activités	
	Lectures et travaux	Brochu, Brunelle et Plourde (2016) : chapitre 7 Un portrait des traitements offerts aux toxicomanes judiciairisés
	Évaluation	Quiz 10 (2,5%)
23 novembre 2023	Titre	Cours 11 : La dépendance et la victimologie
	Contenus	
	Activités	
30 novembre 2023	Titre	Cours 12: Introduction à la réduction des méfaits
	Contenus	Les grands principes de la réduction des méfaits. Début des présentations orales: 2 équipes.
	Activités	
	Évaluation	Dépôt des documents liés au travail d'équipe, 15h30 maximum.
7 décembre 2023	Titre	Suite des présentations orales.
	Contenus	4 équipes restantes.
	Activités	
14 décembre 2023	Titre	EXAMEN FINAL
	Contenus	Examen portant sur l'ensemble de la matière vue en classe. L'examen est à livre ouvert, il s'agit donc d'un examen de compréhension et d'application concrète de la matière vue en classe.
	Activités	

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

7 septembre 2023	Activité	<p>Quiz de lecture (1 Quiz par semaine pendant 10 semaines) 7 septembre, 14 septembre, 21 septembre, 28 septembre, 5 octobre, 12 octobre, 26 octobre, 2 novembre, 13 mars, 9 novembre 2023.</p> <p>Un lien est déposé pour chacun des Quiz sur Studium dans la semaine correspondante.</p> <p>L'étudiant.e dispose d'une semaine (à partir de la fin de chaque cours) pour réaliser le Quiz. Aucune prolongation possible.</p> <p>Une fois le Quiz ouvert sur Studium, l'étudiant.e dispose de 15 minutes pour le réaliser.</p>
	Objectifs d'apprentissage visés	Mesurer les connaissances et la compréhension qu'a l'étudiant.e des lectures obligatoires. Comme l'évaluation se déroule à la maison, l'étudiant.e a accès à tous les documents. Toutefois, il s'agit d'une évaluation INDIVIDUELLE, donc aucune consultation entre les pairs n'est permise.
	Critères d'évaluation	Exactitude des réponses.
	Pondération	<p>25% au total (10 Quiz x 2,5% chacun)</p> <p>Chaque Quiz comporte 5 questions (vrai ou faux, choix multiples, associations, etc.)</p> <p>Si l'étudiant.e ne réalise pas le Quiz ou s'il obtient 1/5 ou 2/5 = 0%</p> <p>Si l'étudiant.e obtient 3/5, 4/5 ou 5/5 = 2,5%</p>
30 novembre 2023	Activité	<p>Travail d'équipe: présentation orale (filmée ou en présence, selon la préférence de l'équipe).</p> <p>Présentations de 2 équipes le 30 novembre 2023 et de 4 équipes le 7 décembre 2023.</p>
	Objectifs d'apprentissage visés	Explorer et présenter une initiative s'inscrivant dans l'approche de réduction des méfaits.
	Critères d'évaluation	Une grille d'évaluation sera présentée au cours du 7 septembre 2023.
	Pondération	<p>35% de la note finale (note d'équipe)</p> <p>(Individuellement, 2,5% peuvent être soustraits de la note d'équipe pour chaque absence aux cours du 30 novembre 2023 et/ou 7 décembre 2023)</p>
14 décembre 2023	Activité	Examen en présentiel
	Objectifs d'apprentissage visés	<p>Compréhension de la matière vue tout au long de la session.</p> <p>Capacité à faire des liens entre les concepts.</p> <p>Richesse de la réflexion.</p>
	Critères d'évaluation	<p>Compréhension de la matière vue tout au long de la session.</p> <p>Capacité à faire des liens entre les concepts.</p> <p>Richesse de la réflexion.</p>
	Pondération	40%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des](#)

[études supérieures et postdoctorales.](#)

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôts des travaux	Les travaux doivent être déposés, en format PDF, dans la boîte de dépôt qui se trouve sur Studium. L'article 9.7b relatif à la remise en retard de travaux s'applique, soit 10% de retranché pour le premier jour de retard et 5% pour chacun des quatre jours suivants.
Qualité de la langue	Un maximum de 10% peut être soustrait en raison de fautes d'orthographe.

Rappels

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignante au moyen du formulaire prévu à cet effet https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	À moins de situation exceptionnelles, les téléphones cellulaires doivent être rangés tout au long du cours. En plus d'être un geste respectueux envers la professeure, cela aide l'étudiant à se concentrer sur le cours.

Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Brochu, S., Brunelle, N., & Plourde, C. (2016). <i>Drogue et criminalité, une relation complexe</i> . Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Aucun.

Ressources complémentaires

Documents	<p>Angel, P., Richard, D., Valleur, M. (2000). <i>Toxicomanies Abrégés</i>. Paris : Masson.</p> <p>Beauchesne, L. (2020). <i>La légalisation du cannabis au Canada. Entre commercialisation et prohibition 2.0</i>. Montréal: Bayard Canada.</p> <p>Beauchesne, L. (2006). <i>La légalisation et la promotion de la santé</i>. Québec: Bayard Canada.</p> <p>Beauchesne, L. (2005). <i>Drogues, mythes et dépendance : en parler avec nos enfants</i>. Québec: Bayard Canada.</p> <p>Ben Amar, M. (2020). <i>Drogues, toxicomanie et criminalité</i>. Montréal : Éditions Yvons Blais.</p> <p>Ben Amar, M. (2015). <i>La toxicomanie</i>. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.</p> <p>Bibeau, G., Perreault, M. (1995). <i>Dérives montréalaises : à travers des itinéraires de toxicomanies dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve</i>. Montréal : Boréal.</p> <p>Brisson, P. (1994). <i>L'usage des drogues et la toxicomanie</i>. Vol. II.</p>
------------------	---

Boucherville : Gaëtan Morin.

Brisson, P. (2000). *L'usage des drogues et la toxicomanie*. Vol. III.
Boucherville : Gaëtan Morin.

Brochu, S. (2006). *Drogue et criminalité : une relation complexe*. Montréal : PUM.

Brochu, S., Fallu, J.-S., & Pelletier, M. (2019). *Cannabis*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Brunelle, N., Brochu, S., Cousineau, M.-M. (2000). Drug-crime relations among drug-consuming juvenile delinquents : a tripartite model and more. *Contemporary Drug Problems*, 27 (4), 835-866.

Brochu, S., Landry, M., Bertrand, K., Brunelle, N., & Patenaude, C. (2014). À la croisée des chemins: trajectoires addictives et trajectoires de services. Québec : Presses de l'Université Laval.

Centre québécois de lutte aux dépendances (CQLD) (2006). *Drogues, savoir plus risquer moins*. Gouvernement du Québec.

Cormier, D. (1993). *Toxicomanies : styles de vie*. Montréal : Méridien.

Currie, J. (2001). *Best Practices Treatment and Rehabilitation for Youth with Substance Use Problems*. Santé Canada.

Drogues, Santé, Société, Revue scientifique, www.drogues-sante-societe.org.

Guyon, L., Brochu, S., Landry, M. (2005). *Jeunesse et toxicomanie*. Collection Toxicomanies. Québec : PUL .

Landry, M., Guyon, L., Brochu, S. (2001). *Impact du traitement en alcoolisme et toxicomanie, études québécoises*. Saint-Nicolas : Presses de l'Université Laval.

Lejoyeux, M. (2009). *Addictologie Abrégés*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson SAS.

Morel, A., Couteron, J.-P. (2008). *Les conduites addictives : comprendre, prévenir, soigner*. Paris : Dunod.

Nadeau, L., Biron, C. (1998). *Pour une meilleure compréhension de la toxicomanie*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Nolin, P.-C., Kenny, C. (2003). *Le cannabis, rapport du Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Psychotropes, Revue internationale des toxicomanies (2000), la politique des drogues, 6 (4). DeBoeck Université.

Raynaud, M., Bailly, D., Venisse, J.L. (2005). *Médecine et Addictions*. Paris : Masson.

Richard, D. (2005). *Les Drogues*. Paris : Armand Colin.

Vitaro, F., Carbonneau, R. (2000). La prévention de la consommation abusive ou précoce de substances psychotropes chez les jeunes. Dans F. Vitaro et C. Gagnon. *Prévention des problèmes d'adaptation. Tome II : les problèmes externalisés* (pp. 335-378). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Autres

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours. La journée du dépôt, l'étudiant a jusqu'à 23h55 précisément pour remettre son travail via Studium. Dans tous les cas, c'est l'heure de Studium qui prévaudra.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme

: <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)

Autres

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.